

BUDGET PRIMITIF 2021

Conseil municipal du 1^{er} avril 2021



LA RÉGLEMENTATION

- Le débat d'orientation budgétaire s'est tenu le jeudi 4 février 2021.
- Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du [cycle budgétaire annuel de la collectivité](#).
- Par cet acte, l'ordonnateur (le Maire) est autorisé à réaliser les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend **du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile**.



LA RÉGLEMENTATION

- Le budget doit respecter 3 grands principes :
 - Un **équilibre** entre les dépenses et les recettes des sections « Fonctionnement » et « Investissement ».
 - Une **épargne brute** (la marge) supérieure au montant du capital des emprunts à rembourser.
 - Une **sincérité** dans l'élaboration des prévisions (prudentes et réalistes).



LES PROJETS EN COURS

- Fin 2020, la Ville a engagé 5,8 M€ de travaux et d'achats qui n'étaient pas terminés ou pas encore payés au 20 décembre 2020 (date d'arrêté des comptes).
- Ces travaux et achats seront terminés et réglés en 2021 et sont inscrits en « Restes à réaliser ». Ils n'entrent pas dans le calcul des dépenses réalisées en 2020 et sont automatiquement reportés en budget 2021.
- Côté recettes, un montant de 5,3 M€ est en « Restes à réaliser ».



LES PROJETS EN COURS

Principales actions 2020 inscrites en report sur le budget 2021 :

• Piste d'athlétisme, terrain de football, stades	2 059 K€
• Pôle d'échanges multimodal (Architectures complémentaires)	930 K€
• Reprise du résultat du budget Eau	532 K€
• Abbatale Saint-Sauveur	398 K€
• Travaux de voirie, de stationnement en cours	328 K€
• Acquisitions foncières ZAC Châtel Haut-Pâtis	302 K€
• Maison des fêtes	281 K€

2021 : L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET L'ENVIRONNEMENT

- Maison des fêtes (tranche 2021) 2 200 K€
- Voirie (pacification, modération vitesse, pistes cyclables, ...) 443 K€
- ZAC du Châtel Haut-Pâtis : acquisitions foncières 350 K€
- Programme Ad'Ap Tranche 2021 128 K€
- OPAH-RU Tranche 2020 (à payer) et 2021 (nouveaux) 107 K€
- Bassins du Thuet 80 K€
- Aménagement du sentier des « 5 sens » - Les Charmilles 42 K€
- Lutte contre l'habitat dégradé 16 K€
- Actions en faveur de la biodiversité (Atlas, parc de Bel-Air) : Actions de fonctionnement



2021 : LE SPORT ET LA SANTÉ

- Entretien et travaux sur les stades 218 K€
 - Entretien sur les autres équipements sportifs 59 K€
 - Complément d'étude de localisation sur le futur hôpital 19 K€
- La poursuite du Projet Sportif Municipal et labellisation d'une maison « Sport-Santé »
- Les subventions de l'OMS seront attribuées au prochain conseil municipal.



2021 : L'ÉDUCATION ET LA JEUNESSE

• École Marie Curie : travaux	198 K€
• École Charlie Chaplin - Crédit de paiement 2021	100 K€
• École Henri Matisse (hors Ad'Ap)	57 K€
• City Stade Lotissement de la Houssaye	55 K€
• Étude sur le skate-park	50 K€
• Équipements pour la jeunesse	24 K€
• Matériels pour les écoles et la restauration	22 K€

→ Et la poursuite du coupon « Sports - Loisirs » pour 750 élèves et les actions du Projet éducatif local.



2021 : LA VITALISATION DU CENTRE-VILLE

- Acquisition et rénovation d'un immeuble rue Victor Hugo 352 K€
- Signalétique et jalonnement 270 K€
- Aménagements de la place Duchesse Anne 50 K€
- Règlement local de publicité 30 K€



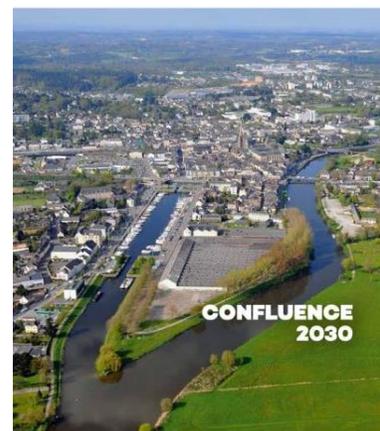
2021 :LA CULTURE ET LE PATRIMOINE

- Abbatale Saint-Sauveur (tranche 2021) 200 K€
- Aménagement de la péniche Condorcet 65 K€
- Mise en lumière de monuments 50 K€
- Participation à la restauration des remparts 34 K€



CONFLUENCE 2030

- Étude Quai Jean Bart et Amiral de La Grandière 200 K€
- Passerelle Vilaine – Étude avant-projet 140 K€
- Études Friches Garnier et Stef 115 K€
- Études techniques complémentaires « Confluences 2030 » 80 K€
- Aménagement abords de la passerelle 50 K€



2021 : LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

- Modernisation du système d'information (infrastructure mutualisée, gestion de la relation aux usagers, parc matériel, ...) 215 K€
- Balayeuse de 5 m³ 190 K€
- Camion grue 130 K€
- Modernisation de l'éclairage public 124 K€
- Tracteur avec chargeur 40 K€
- Équipements de la police municipale 10 K€

LE BUDGET 2021 : LE FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	2 561 485	Atténuation de charges	140 000
		Produits des services	416 490
Charges de personnel	6 820 000	Impôts et taxes	9 465 119
Autres charges	1 900 000	Dotations	2 563 233
Charges financières	396 000	Autres produits	385 378
Charges exceptionnelles	50 000	Produits financiers	6 530
Virement à l'investissement	1 194 551	Produits exceptionnels	107 000
Dépenses d'ordre	718 994	Recettes d'ordre	157 280
		Résultat N-1 reporté	400 000
Total	13 641 030	Total	13 641 030

LE BUDGET 2021: L'INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Déficit reporté	792 193	Subventions d'investissement (Reste à réaliser et nouveaux crédits)	4 018 197
Transfert résultat Eau	532 171	Emprunts (Reste à réaliser et nouveaux crédits)	6 870 000
Dépenses d'équipement (Reste à réaliser et nouveaux crédits)	12 327 984	Dotations	663 000
		Excédent fonctionnement	1 250 010
		Immobilisations en cours	15 990
		Immobilisations financières	79 186
Remboursement des emprunts & dette	1 000 300	Virement du fonctionnement	1 194 551
Comptabilité rattachée	20 072	Comptabilité rattachée	20 072
Dépenses d'ordre	157 280	Recettes d'ordre	718 994
Opérations patrimoniales	100 000	Opérations patrimoniales	100 000
Total	14 930 000	Total	14 930 000

L'AUTOFINANCEMENT

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Dépenses réelles	11 727 485	Recettes réelles	13 483 750
Autofinancement	1 756 265		

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Dépenses réelles	14 672 720	Recettes réelles (hors emprunt)	6 046 455
		Besoin de financement	8 626 265

Emprunt nécessaire : $8\,626\,265 - 1\,756\,265,00 = 6\,870\,000$
(dont 2 M€ déjà souscrits au titre de 2020, décaissés en 2021)

L'AUTOFINANCEMENT

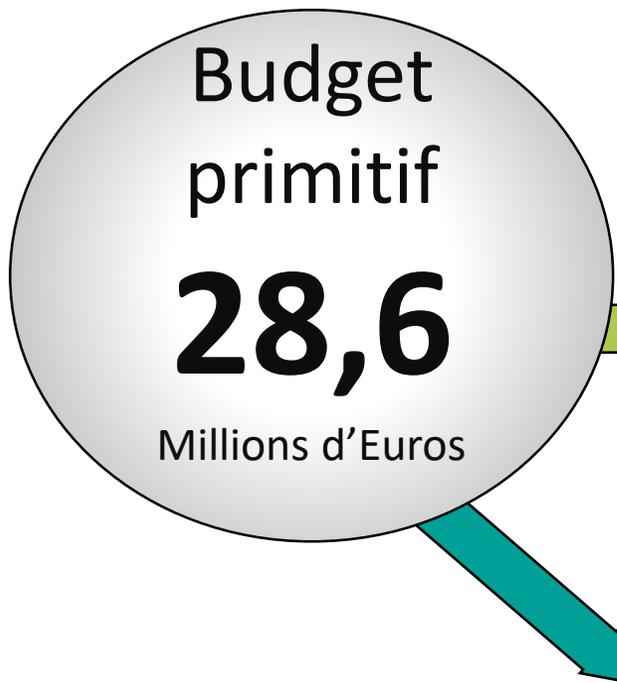
Besoin de financement
8,6 M€



Autofinancement
1,8 M€



Emprunt
6,9 M€



Budget primitif

28,6

Millions d'Euros

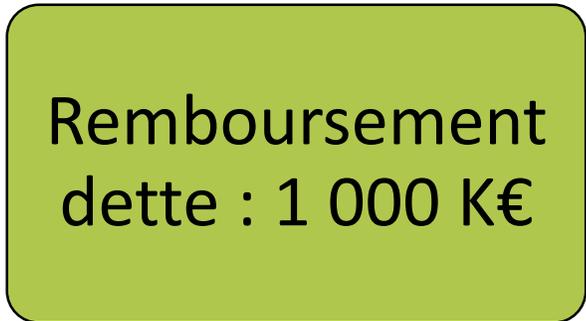
Investissement

14,9

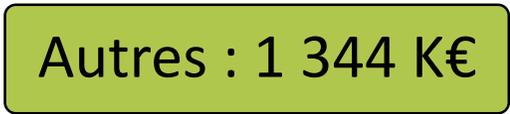
Millions d'Euros



Equipements : 12 328K€



Remboursement dette : 1 000 K€



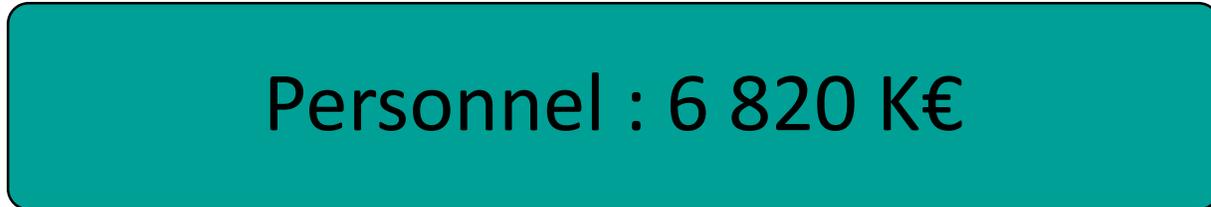
Autres : 1 344 K€

Dépenses d'ordre : 257 K€

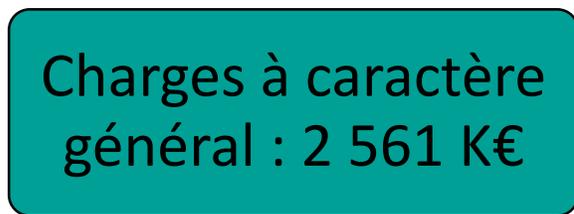
Fonctionnement

13,6

Millions d'Euros



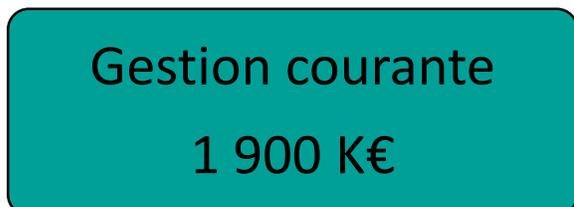
Personnel : 6 820 K€



Charges à caractère général : 2 561 K€



Charges financières 396 K€



Gestion courante 1 900 K€



Autres : 50 K€

Dépenses d'ordre : 1 913 K€

